

**DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION
ANNEE SCOLAIRE 2026/2027**

NOM	NOM de jeune fille
PRENOM	Date de naissance
Circonscription	N° de téléphone personnel
Position et /ou affectation en 2025/2026 (commune,- école)	Titulaire du poste : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Fonction / spécialité (adjoint, adjoint spécialisé, ZIL, TRS, chargé de classe unique)	Participation au mouvement départemental : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON demande d'exeat rentrée 2026 <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Sollicite l'autorisation d'exercer à temps partiel à compter du 01/09/2026 et pour la durée de l'année scolaire :

Sollicite un temps partiel dans le cadre d'une retraite progressive :

Sollicite un temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise (demande de cumul d'activités à faire en parallèle)

POUR LES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE

- Sur un rythme hebdomadaire : (cocher la case correspondante)

Quotité de service souhaitée : 50%* 75%* 80%*

Jour(s) libéré(s) souhaité(s)* :

*** l'organisation du service est arrêtée par l'inspecteur de l'Éducation Nationale en fonction des contraintes d'organisation et dans le strict respect de l'intérêt du service.**

- Sur un rythme annualisé à 50 %

<input type="checkbox"/> période non travaillée de la rentrée jusqu'à fin janvier 2027, suivie d'une période travaillée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027	<input type="checkbox"/> période travaillée de la rentrée jusqu'à fin janvier 2027, suivie d'une période non travaillée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

à 80%: (période de l'année travaillée à temps complet selon les besoins du couplage)

A défaut d'obtenir la quotité de 80 %, je souhaite la quotité de repli suivante :

Temps complet 75 % 50 % (en l'absence de mention, le temps complet sera appliqué)

Ce type de temps partiel pouvant m'être refusé pour nécessité de service, j'indique mon choix en cas de refus :

Temps complet 80 % 75 % 50 %

IMPORTANT : le temps partiel annualisé ne pourra être accordé que si un couplage avec une autre personne qui sollicite un temps partiel annualisé pour la période complémentaire est possible.

POUR LES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE EXERCANT DANS LE 2nd DEGRE

enseignants en SEGPA et EREA : 52,38% (11/21h) 57,14% (12/21h) 61,90% (13/21h) 66,66% (14/21h)
 71,43% (15/21h) 76,19% (16/21h) 80,95% (17/21h)

Souhaitez-vous surcotiser durant l'année scolaire 2026-2027 ? Oui Non

J'ai pris note des modalités d'octroi du temps partiel et de mise en œuvre mentionnées dans la circulaire relative au temps partiel rentrée 2026-2027.

A....., le.....
Signature de l'intéressé(e)

VISA de l'I.E.N.

A....., le.....